

AVIS DE RADIATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration du Barreau du Québec, à sa séance du 24 octobre 2025 a, en vertu du devoir lui étant imposé par l'article 85.3 du *Code des professions*, prononcé la **radiation** des membres ayant fait défaut d'avoir effectué le paiement de cotisations dans le délai imparti.

Le Conseil d'administration du Barreau du Québec a prononcé la radiation des personnes suivantes :

M ^{me} Chantale Lavoie	199573-1	Laurentides / Lanaudière
M. Hamza Benboubker	332446-0	Montréal
M. Patrice Bergeron	191879-6	Montréal
M ^{me} Martine Boucher	198456-0	Montréal
M ^e Leigh David Crestohl*	194747-8	Montréal
M. William Deneault-Rouillard	339031-4	Montréal
M ^e Bogdan Draghia*	248540-1	Montréal
M. Réza Dupuis	259484-6	Montréal
M ^{me} Carine Farran	292091-3	Montréal
M ^e Yvonne Yuen Chee Ko*	310302-1	Montréal
M. Yves Lauzon, Ad. E.	174329-5	Montréal
M ^e Morden Lazarus, à la retraite*	167135-9	Montréal
M ^e Mia Laurel Melmed*	199441-7	Montréal
M ^e Michca Nazon*	324187-4	Montréal
M ^{me} Alexandra Provost	358351-1	Montréal
M. Lucas Sylvestre	357422-9	Montréal
M. Petro Szytk	199628-2	Montréal
M ^{me} Marie-Laurence Côté-Robert	301639-1	Québec
M ^e Maxence Perrot*	354299-8	Québec
M. Eric Robichaud	188434-4	Québec
M ^{me} Yolaine Rouleau, à la retraite	176518-3	Richelieu
M. Jean-Claude Boyer, à la retraite	183114-3	Longueuil
M ^{me} Camilia Minville	339459-0	Laval

Montréal, le 24 octobre 2025

Josée Roussin, avocate, MBA
Directrice générale par intérim

* Lorsque le nom d'une personne est suivi d'un astérisque, cela signifie qu'elle s'est réinscrite depuis la radiation et est maintenant membre en règle du Barreau du Québec.

Veuillez communiquer avec le Tableau de l'Ordre du Barreau du Québec (Montréal : 514 954-3411; extérieur : 1 844 954-3411 afin de vérifier si la personne dont le nom n'est pas suivi d'un astérisque a régularisé sa situation depuis le 24 octobre 2025.